

Nos partenaires



➤ Les Archives nationales sont un service à compétence nationale créé au 1er janvier 2007 [par arrêté du Ministre de la culture en date du 24 décembre 2006](#) [☞](#). Il a pour mission de collecter, classer, inventorier, conserver, restaurer, communiquer et mettre en valeur les archives publiques provenant des administrations centrales de l'État, les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national.

➤ Le service des archives du Grand-Orly Seine Bièvre est placé sous le contrôle scientifique et technique (CST) de l'Etat concernant la protection, la conservation, la restauration, l'étude et la mise en valeur du patrimoine. Le CST est représenté par la/le directeur/rice des archives départementales dont dépend notre territoire.

➤ Les archives départementales de l'Essonne.

➤ Les archives départementales du Val-de-Marne.

➤ Le service des archives collabore avec la Maison de banlieue et de l'architecture, centre d'interprétation de l'environnement urbain, du patrimoine en banlieue et de l'architecture, dans le cadre de projets en rapport avec l'histoire du territoire et de projets avec les scolaires.